

C 3554

ASSOCIATION GENEVOISE DES LOCATAIRES

Genève, le 9 mai 2016

ASLOCA

12, Rue du Lac
CP 6150
1211 Genève 6

GRAND CONSEIL			
Expédié le:	Session GC: 12-13.05.2016		
Président	<input checked="" type="checkbox"/>	Députés (100)	<input checked="" type="checkbox"/>
Correspondance GC	<input checked="" type="checkbox"/>	Bureau	<input checked="" type="checkbox"/>
Secrétaire	<input checked="" type="checkbox"/>	Chefs de groupe	<input checked="" type="checkbox"/>
Commission:			
Objet:			
Copie à:			

République et Canton de Genève

M. Guinchard Jean-Marc
Président du Grand Conseil

Concerne : Prise de position publique de M. Poggia
en tant que Conseiller d'Etat dans un encart publicitaire du MCG

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les députés,

Le samedi 30 avril 2016, la Tribune de Genève contenait un encart publicitaire du MCG qui appelait à voter oui pour sa loi qui prône une modification de la LTDR et qui est combattue par notre association, car nous estimons que ce sera au détriment du parc locatif à bas loyer.

Quelle ne fut pas notre surprise de constater que les mœurs de notre république avaient changé au point que dorénavant un Conseiller d'Etat, sous cette appellation, pouvait faire campagne non pas pour défendre une loi émanant du Conseil d'Etat au nom de la république, mais de son parti !

On connaît les mœurs de ce parti et sa conception de respect du pouvoir démocratique, mais de là à ce qu'un ministre s'assoie sur qui devrait être sa réserve il me semble que le Rubicon a été franchi ! À moins que le Président du Conseil d'Etat et le Président du Grand Conseil soient complices de cet acte en autorisant un tel comportement indigne de notre république.

Par conséquent, au nom de l'ASLOCA nous exigeons :

- que vous interveniez auprès de ce ministre (M. Poggia) afin qu'il observe la neutralité que sa charge lui impose.
- qu'il cesse de manipuler les citoyens(nes) en jetant la confusion dans les esprits, faisant croire que le Conseil d'Etat, par son ministre, s'engage auprès du MCG.
- que vous interveniez auprès du Conseil d'Etat afin que soit publié un communiqué indiquant la stricte neutralité que doit observer le Conseil d'Etat sur cet objet de la votation.

M. le Président, Mesdames et Messieurs les députés, quelle image donnerait cette république si M. Hodgers, ou Mme Torracinta, Conseiller-ère d'Etat, publiait lui/elle un autre encart avec la position inverse !

Espérant un geste de votre part afin que cessent de tels agissements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, l'expression de ma considération distinguée.

Alberto Velasco
Président